REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

# DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **13 octobre 2008**

Délibération n° 2008-0327

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Impact des inondations sur l'industrie chimique de l'agglomération de Lyon - Convention d'étude avec l'Ineris pour l'établissement d'un guide local d'analyse des risques industriels et de la prévention des accidents du fait des inondations

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission écologie urbaine

**Rapporteur :** Monsieur Sangalli

**Président :** Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 3 octobre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 14 octobre 2008

*Présents :* MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Mmes Palleja, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Turcas, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

*Absents excusés :* MM. Buna (pouvoir à M. Bouju), Colin (pouvoir à M. Abadie), Desseigne (pouvoir à M. Imbert A), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Plazzi), David G. (pouvoir à M. Roche), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Goux (pouvoir à Mme David M.), Justet (pouvoir à M. Longueval), Kabalo (pouvoir à M. Llung), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Louis (pouvoir à Mme Levy), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Muet, Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Lambert), M. Vergiat (pouvoir à M. Rousseau).

*Absents non excusés :* Mme Bonniel-Chalier, MM. Cochet, Genin, Havard, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Touraine.

***Séance publique du 13 octobre 2008***

***Délibération n° 2008-0327***

| | |
|---|---|
| commission principale : | proximité et environnement |
| objet : | **Impact des inondations sur l'industrie chimique de l'agglomération de Lyon - Convention d'étude avec l'Ineris pour l'établissement d'un guide local d'analyse des risques industriels et de la prévention des accidents du fait des inondations** |
| service : | Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission écologie urbaine |

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le territoire de la Communauté urbaine est soumis à de nombreux phénomènes hydrauliques naturels : crues du Rhône et de la Saône, crues des ruisseaux, remontées de nappes et ruissellement pluvial urbain.

En avril 2003, monsieur le préfet de Région et monsieur le président de la Communauté urbaine ont lancé conjointement une grande étude pour l'amélioration de la prévention et de la protection vis-à-vis du risque inondation sur le territoire de la Communauté urbaine.

Un réseau d'acteurs a été créé et cinq objectifs fixés :

- mieux connaître les phénomènes d'inondation : auteur, vitesse, fréquences, etc.
- les enjeux : vulnérabilité des personnes et des biens, conséquences sur les secteurs urbanisés ou l'urbanisme,
- construction d'un programme de prévention,
- assurer la gestion de la prévision et mettre en place la protection et l'intervention.

Un plan d'action correspondant, désignant les maîtrises d'ouvrage, a été approuvé par monsieur le préfet de Région et monsieur le président de la Communauté urbaine lors du comité de pilotage du 15 novembre 2005. Ce plan se déroule depuis lors.

Une des actions retenue (fiche 1.11) porte sur l'étude des effets dominos d'une inondation majeure dans les zones d'activités et sites industriels, dont les acteurs de la maîtrise d'ouvrage retenue sont la direction régionale de l'environnement (Diren), la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire), la direction départementale de l'équipement (DDE) et la Communauté urbaine.

La Diren a sollicité l'institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) et le centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (Cemagref) (spécialiste des risques et de l'hydraulique) pour une proposition.

Il s'agit de réaliser un audit des sites industriels, d'identifier les bâtiments, voies d'accès, process, matériel, matériaux et substances au contact de l'eau en période de crues, d'en tirer les effets probables sur les milieux naturels ou les autres installations et de proposer des mesures correctives.

Le montant de cette étude pilotée par la Communauté urbaine est de 23 920 € TTC. L'Etat (Diren) subventionnerait ce dossier à hauteur de 40 % de la dépense ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le projet de convention avec l'Ineris pour la réalisation de l'étude des impacts des inondations sur l'industrie chimique sur le territoire de la Communauté urbaine, d'un montant de 23 920 € TTC.

**2° - Autorise** monsieur le président :

- à signer cette convention,
- à solliciter une subvention auprès de l'Etat (Diren) à hauteur de 40 % de la dépense.

**3° - Les dépenses** et recettes correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et suivants - comptes 617 et 747 800 - fonction 830 - opération n° 0348.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 16 octobre 2008.**